



Livret utilisateur

Tracé total : 251 km

Le tracé total de l'itinéraire démarre de Arlon en Belgique, à la frontière luxembourgeoise, suis les méandres de la vallée de la Semois en suivant principalement le GR16, puis, le GR14 après la frontière française. Il se termine en Argonne, au village de Varennes-en-Argonne.

Tracé pour les attelages : 212 km

Le tracé est adapté aux attelages, depuis Arlon jusqu'au village de Harricourt (jouxant Buzancy), en Argonne. Au-delà, plusieurs barrières en forêt, non contournables par les attelages ne permettent pas de poursuivre sur le tracé.

La carte numérique du parcours

Retrouvez,

- ✓ La carte numérique sur google :



- ✓ le [tracé GPX du parcours \(seul\)](#). Pour visualiser celui-ci et suivre en direct votre trace sur le terrain, il vous sera nécessaire de télécharger une application sur votre téléphone tel que VisuGPX, Visio Rando, SityTrail... Il en existe plusieurs. Dans le cas où vous souhaitez visualiser le [tracé GPX avec les points d'intérêts](#), veuillez utiliser l'application VisuGPX.

La carte numérique du parcours fournit l'ensemble des informations qui vous seront utiles pour préparer votre itinéraire :



Relais équestre



Gîte Accueil vélo



Autre logement



Restaurant / brasserie



Magasin d'alimentation



Aire de pique-nique



Point d'eau



Vétérinaire



Maréchal ferrant



Site patrimonial



Musée



Parc animalier / ferme pédagogique



Site de mémoire



Point de vue



Réserve naturelle / parcours nature



Office / Maison de tourisme

Hébergements : infos pratiques

Les gîtes équestres  et les gîtes « accueil vélo »  peuvent accueillir des utilisateurs spécifiques de ces deux disciplines. Mais ils peuvent bien-sûr aussi accueillir des randonneurs à pied !

- Pour les **cavaliers** : Les gîtes équestres offrent différentes prestations de services adaptés à la pratique équestre, allant de la simple mise à disposition d'un pré (le ou les cavaliers en itinérance ont alors besoin de transporter leur propre matériel pour clôturer), à la possibilité de mettre les chevaux en box, fournir du grain, transporter le matériel au point relais suivant... Certains relais équestres offrent quant à eux la possibilité d'héberger le cheval uniquement, mais pas le cavalier : un ou des gîtes sont alors disponibles à proximité immédiate pour les cavaliers. N'hésitez pas à les contacter afin de préparer au mieux votre périple.
- Pour les **cyclistes** : les hébergements avec l'icône vélo  concernent des gîtes « Accueil vélo » du Réseau Point Nœuds. Ceux-ci offrent des services adaptés avec notamment : un local de plein pied fermé, de quoi recharger les vélos électriques, nettoyer les vélos, les réparer, sécher du linge.

De façon générale, n'hésitez pas à contacter directement les hébergeurs pour avoir plus d'informations sur les conditions d'accueil, et réserver suffisamment à l'avance.

La charte du randonneur

Pour votre sécurité



ETRE JOIGNABLE : Il est important d'informer vos proches de votre périple (dates, points d'étapes) et de rester joignable (emportez avec vous une batterie externe, par exemple).



ASSURANCE : il est conseillé de contracter une assurance. Pour la Belgique, elle est à prendre auprès d'une Fédération ou d'une Ligue équestre. Pour la France, le cavalier est couvert par une licence FFE. Sinon, il est couvert par une responsabilité civile incluant cheval et cavalier.



CHASSE : celle-ci est ouverte en plaine et en forêt d'octobre à février. Il est nécessaire de s'informer au préalable des zones et des dates de chasse.



CIRCULATION ROUTIERE : A certains endroits, l'itinéraire traverse des routes et des villes ou villages : vous êtes soumis à la réglementation routière.



CIRCULATION EN FORET : Les randonneurs à pied, cyclistes et cavaliers sont invités à rester prioritairement sur les sentiers de l'itinéraire « Entre Argonne et Ardenne ».

Respect de la nature et de la biodiversité



EVITER LES PIETINEMENTS ET LES DÉCHETS : Plusieurs espaces naturels remarquables sont traversés, qui sont protégés par des dispositifs réglementaires (Natura 2000, Znieff...). Quelque-soit le lieu de randonnée, même non soumis à une réglementation, ces espaces nous accueillent et nous devons les respecter. Restez sur le sentier : le tracé a été reconnu pour éviter

tout dérangement ou piétinement d'espèces fragiles. La Vallée de la Semois et l'Argonne sont deux régions naturelles remarquables : soyez attentifs à la nature que vous traversez. Ramassez et remportez vos déchets : la nature vous en remerciera !



RISQUES D'INCENDIE : Il est interdit de faire du feu. Celui-ci représente un danger pour le randonneur et pour la nature.



CHIENS EN LAISSE : Les chiens et autres animaux de compagnie doivent être tenus en laisse, afin d'éviter tout dérangement de la faune sauvage.

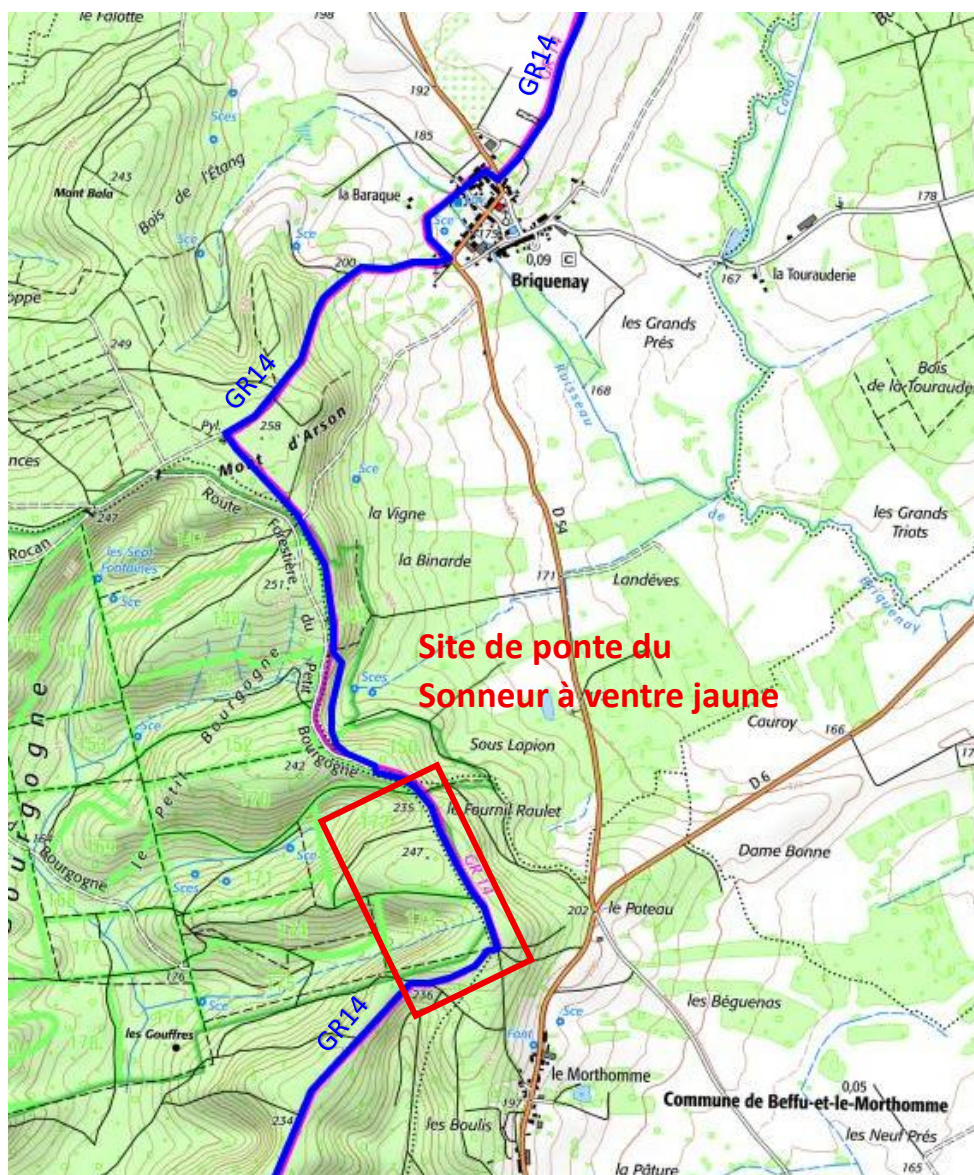
Entre Briquenay et Grandpré (France) : précautions à prendre pour la préservation du Sonneur à ventre jaune



présence de la dernière colonie locale du Sonneur à Ventre Jaune dans certaines ornières situées sur le GR14. Celui-ci est un petit crapaud au ventre tacheté noir et jaune vif. Espèce répertoriée sur la Liste rouge nationale comme espèce vulnérable, ses populations ont fortement décliné depuis les années 2000 en France.

Précautions à prendre : sur environ 800 m de tracé, il est expressément demandé de ne pas marcher ni de rouler dans les ornières en eau, au risque de détruire des œufs, de tuer des juvéniles ou des adultes. Pour les cavaliers et les cyclistes, merci de les contourner précautionneusement.

Il est demandé aux attelages de terminer leur périple à Briquenay. Pour les cyclistes, des précautions sont à prendre. La raison ? La



Concernant les attelages, il est formellement interdit de les traverser (aucun contournement n'est possible à gauche ou à droite du sentier). En l'absence d'alternative pour contourner ce site, il est donc demandé aux attelages de terminer leur périple à Buzancy.

Respect des lieux traversés



SOYEZ COURTOIS ! Refermez les clôtures et les barrières éventuelles. Vous serez amenés à rencontrer des habitants, agriculteurs, forestiers ou simplement d'autres randonneurs. La courtoisie reste votre meilleur allié !



PRESERVEZ LA PROPRETE DES LIEUX : Le château de Sedan peut être traversé par les cavaliers et leurs montures. Afin de préserver la propreté des lieux, il est demandé aux cavaliers de ramasser tout crottin laissé par les chevaux.

Signaler un encombrement sur le sentier



Si vous constatez un arbre ou de grosses branches en travers du sentier, merci de nous le signaler. Pour la Belgique, contactez Les Ecuries de la Plaine (ecuriedelaplane492@gmail.com). Pour la France, signalez l'incident sur le site internet [SURICATE](https://www.suricate.fr) : ce site national vous permet de signaler en ligne un problème en forêt. L'information sera transmise rapidement à la structure compétente pour le déblayement.

Cavaliers : préconisations, conseils et informations utiles



Préconisations pour les cavaliers

- ✓ Bien répertorier les points d'eau avant le départ.
- ✓ En fonction du nombre d'étapes ou du kilométrage, il est préférable soit de chausser les chevaux avec des hipposandales, soit de les ferrer.
- ✓ Ne pas oublier les assurances des cavaliers (ou des meneurs pour les attelages) en cas de dégâts causés par les chevaux, au cours de la randonnée ou lors d'une étape.



Préconisations spécifiques pour les attelages

- ✓ Le parcours présente un relief varié. Il est conseillé de bien préparer à l'avance vos étapes, en considérant l'entraînement de vos chevaux, le poids total de l'attelage et le relief de l'étape.
- ✓ Certains passages pouvant être un peu plus délicats, il est conseillé d'utiliser une voiture munie de freins en ordre de marche, et d'utiliser des reculements dans le harnachement de vos chevaux.
- ✓ Bien que le parcours évite les zones les plus dangereuses, la circulation routière peut-être dense à certains points selon les heures, la prudence s'impose alors.
- ✓ Selon les logements, il peut être nécessaire d'emporter plus ou moins de matériel d'écurie, prenez contact avec les relais à l'avance.



Liste des vétérinaires

Belgique :

- Région Arlon- Attert : Florence Bleret +32(0)407807747, Sarah Kroemmer +32(0)498 70 28 60, Hames Jean-Marc +32(0)63 23 45 55.
- Région Etalle Tintigny: Marc Discret +32(0)63 57 93 15
- Région Chiny Florenville : Clinique vétérinaire de la Chiers +33 (0)3 24 40 00 39
- Région Bertrix Bouillon : Ardenne vétérinaires +32(0)61 41 30 36, Willeme Roseline +32(0)61 46 77 62

France :

- Sedan : Cabinet vétérinaire du Château +33 (0)3 24 26 46 40
- Sedan : Clinique Vétérinaire du Petit Pont +33 (0)3 24 27 04 11
- Chémery-sur-Bar : Cabinet vétérinaire (groupe vétérinaire de Bairon) +33 (0)3 24 35 58 74
- Grandpré : Cabinet Guiot et Vanbrabant SCP (spécialiste des chevaux) +33 (0)3 24 30 90 10
- Varennes-en-Argonne : Cabinet vétérinaire Victor-Jeoris +33 (0)3 29 80 71 22



Liste des maréchaux ferrants

Belgique :

- Région Arlon-Neufchâteau : ROSSI Antoine + 32(0)498/40 04 44
- Région Habay-Arlon : BOZET Gilles +32(0)493/67 01 86
- Région Etalle-Habay : LEJEUNE Etienne +32(0)495/20 41 25
- Région Arlon-Virton : DISCRET Nicolas +32(0)494/54 65 70
- Région centre Ardenne (Neuchâteau-Libramont) : FISSERS Tiffany +32(0)472/35 86 47
- Région Bouillon : MARY Aaron +32(0)478/37 40 34
- Région Bouillon (Vresse-sur-Semois) : PONCELET Arnaud +32(0) 472/33 95 83

France :

- Secteur Charleville-Mézières (Gespunsart) : RAULIN Guy +33(0)3 24 53 79 12
- Secteur Vouziers (Chardeny) : GODART Laura +33(0)6 98 16 49 77
- Secteur Bras-sur-Meuse (Samogneux) : VERRIER Renaud +33(0)6 82 35 94 03
- Secteur Suippes : Maréchalerie champ'ardennaise +33(0)6 45 40 16 54

Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Medegefinancierd door
de Europese Unie

France - Wallonie - Vlaanderen



Micro-projet I Microproject

Entre Argonne et Ardenne

Cet itinéraire a été rendu possible grâce aux financements des programmes européens INTERREG.